

MARD - Modes amiables de règlement des différends

Diplôme Universitaire de Médiateur - 1ère partie

Formation créée en 1998, validée par le CNB (CNMA) et la FFCM

Formation élaborée en partenariat avec l'Ecole du Centre Ouest des Avocats

Objectifs : Prescrire, conseiller et accompagner la médiation à bon escient et efficacement dans tous les domaines de la vie juridique, sociale et économique.

Public : Avocats en exercice

Pré-requis :

- Pas de pré-requis universitaire
- Sur présentation du cursus, des activités et des projets

Votre parcours :

3 modules de 14 heures (42h) - Attestation de formation à la 1ère partie du Diplôme Universitaire de Médiateur :

➤ **Module 1 :** Les fondamentaux de la médiation : principes, éthique et pratique par Stephen Bensimon, Philosophe, Directeur & dir pédagogique d'IFOMENE, médiateur AME, Professeur affilié Sciences-Po Paris.

➤ **Module 2 :** Droit, justice et médiation par Maître Hirbod Dehghani-Azar, avocat, médiateur, président sortant du Centre de Médiation du Barreau de Paris (AME), enseignement universitaire en droit public (Université d'Evry).

➤ **Module 3 :** Une autre manière de régler les conflits par Léonore Cousin, Médiatrice Entreprise et Famille, Consultante en communication et réseaux sociaux. Spécialiste en relations interpersonnelles.

Livret de bord (validé 8h) : Réflexion sur les acquis de la formation et sur les perspectives personnelles et professionnelles qu'elle ouvre au participant.

Approche pédagogique :

- 1/3 d'apports théoriques et méthodologiques
- 2/3 d'exercices pratiques et études de cas

Supports de formation :

- Livret pédagogique et ouvrage de méthode
- Charte de déontologie du médiateur et textes officiels juridiques

Formation accessible au FIF-PL

Modalités pratiques

Durée, dates et horaires :

42h en présentiel (+ livret de bord) :

- 22 & 23 octobre 2021
- 26 & 27 novembre 2021
- 10 & 11 décembre 2021

Jours de formation : le vendredi (10h-18h) et le samedi (9h-17h)

Lieu de la formation :

ECOIA - 9, Boulevard du Grand Cerf - 86000 POITIERS

Nombre de participant.es : 18 minimum [Si + de 22 participant.es, des modules pourront être dédoublés]

Tarif : 1 100 € (non soumis à TVA, cours et supports inclus)

Formation accessible au FIFPL et CPF.
Numéro de déclaration d'activité: 11752628875

Organisme

IFOMENE Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation (ICP Institut Catholique de Paris)

Responsables

Delphine VANDEVILLE, Directrice ECOIA
Stephen BENSIMON, Directeur IFOMENE

Contact et inscription

Madame Nathalie BAILLON, assistante administrative et pédagogique IFOMENE
ifomene@icp.fr / 01 70 64 17 07

Programme détaillé - 1ère partie

Module 1 : De la négociation à la médiation : les fondamentaux

Principes, éthique et pratique de la médiation : des exercices, jeux de rôle, mises en situation pour comprendre ce qu'apportent ces nouveaux savoir-faire et savoir être. **A la fois une philosophie du conflit et une approche pragmatique** des relations entre les acteurs. Comprendre l'efficacité du processus (Accords : 80% en matière commerciale, 2/3 en social, + de 50% en matière familiale ... et 100% d'exécution.

Intervenant :

Stephen BENSIMON

- Directeur et dir pédagogique de l'IFOMENE
- Normalien, philosophe, consultant entreprises
- Professeur de plaidoirie Ecole de Formation du Barreau de Paris
- Médiateur AME
- Professeur affilié Sciences-Po Paris (formation continue)
- Expert apm en médiation d'entreprise.

22 et 23 octobre



Module 2 : Droit, justice et médiation : du bon usage des MARD

Droit, justice et médiation : Les textes qui régissent la médiation. Non une procédure mais un processus. Les rôles de l'avocat, conseil ou médiateur, à l'heure de J21 et du CNMA.

Savoir distinguer et choisir parmi les « MARD » : Médiation, négociation, transaction, droit collaboratif, procédure participative, arbitrage...

Le médiateur : un facilitateur de négociation qui doit donc en connaître les ressorts essentiels.

Intervenant :

Hirbod DEGHANI-AZAR

- Avocat
- Responsable de la commission Ad-Hoc
- MARD du CNB
- Ancien Membre du Conseil de l'Ordre de Paris
- Médiateur
- Ancien Président de l'Association des Médiateurs Européens (AME)
- Co-directeur de l'IFOMENE
- Enseignant en droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire

26 et 27 novembre



Module 3 : Une autre manière de régler les conflits : communication positive et médiation

De la divergence à la convergence, les vecteurs de facilitation vers des solutions partagées mutuellement acceptables.

L'esprit de médiation et ses outils de base : Négociation raisonnée au service des parties, Ecoute active, Communication non-violente, bases de la PNL. Les connaître et commencer à les mettre en oeuvre.

+ Informations vers le DU

Intervenante :

Léonore COUSIN

- Médiatrice Entreprise et Famille
- Consultante en communication et réseaux sociaux
- Spécialiste en relations interpersonnelles, gestion de communautés, amélioration des organisations
- Diplômée du CELSA (communication et information) et de l'Université Paris V - la Sorbonne (sociologie)

10 et 11 décembre



Journal de bord et projet

A envoyer avant le 11/01/2022

Votre **réflexion personnelle** (env 10/15p en numérique) sur vos acquis de la formation, module par module + les **perspectives personnelles / professionnelles** qu'elle peut vous ouvrir. **Valide 10h**
L'IFOMENE et son équipe peuvent accompagner des projets personnels ou collectifs de développement de la médiation conventionnelle ou judiciaire.

Diplôme Universitaire de Médiateur - 1ère partie

Formation de base : connaître la médiation

Promotion 2021-2022

Participant.e

Mme M.

Nom : _____ Prénom : _____

Date, lieu et pays de naissance (obligatoire) : _____

Adresse, code postal et ville : _____

Téléphone : _____ Adresse mail : _____

Profession : _____ Organisme / Entreprise : _____

Formation professionnelle

L'IFOMENE dépend de l'Institut Catholique de Paris, organisme de formation agréé (numéro de déclaration d'activité : 11752628875).

Toutes nos formations entrent dans le champ de la formation professionnelle (et en particulier celle des avocats, avec validation par l'EFB et les CRFPA. En sa qualité d'établissement universitaire, l'Institut est dispensé d'homologation par le CNB. Par convention avec l'Ordre, l'IFOMENE est depuis 1999 le formateur des médiateurs du Barreau de Paris).

Les membres des **professions libérales** (dont les avocats non-salariés) sont invités à demander au **FIF PL** (<http://www.fifpl.fr/>) le formulaire leur permettant la **prise en charge** partielle de leur formation continue.

Les **magistrats** intéressés par une prise en charge de l'**ENM** doivent se préinscrire auprès de la Direction de la Formation Continue de l'Ecole Nationale de la Magistrature.

Nous pouvons établir un devis personnalisé pour les **personnes demandant la prise en charge de la formation au titre de la formation continue (organisme payeur, employeur etc...)**.

Inscription (tarifs 2021) - Avant le 1er octobre 2021

Durée de la formation : 42h en présentiel (+ journal de bord) 22+23 octobre – 26+27 novembre – 10+11 décembre 2021

Lieu de la formation : ECOA - 9, Boulevard du Grand Cerf 86000 POITIERS

Nombre de participant(e)s : 18 minimum, Si + de 22 participant.es les modules 2 et 3 seront dédoublés.

Veillez prendre note de mon inscription à titre individuel à laquelle :

Je joins mon règlement par chèque d'un total de 1 100 € (non soumis à TVA)

Je joins à mon bulletin d'inscription ma demande d'échelonnement par mandat

SEPA (ci-joint) : 3 prélèvements automatiques (le 8 de chaque mois) et mon RIB

*Privilégier dans la mesure du possible
l'envoi des bulletins d'inscription par
mail avec le mandat SEPA et le RIB,
plutôt que par courrier avec un chèque*

Règlement à libeller à l'ordre de l'**Institut Catholique de Paris** et à adresser avec le présent bulletin d'inscription à :

ICP/IFOMENE au 21, rue d'Assas - 75270 PARIS CEDEX 06

Organisme dont je dépends : _____

Adresse complète de l'organisme : _____

Contact : _____

Tél. : _____ Courriel : _____

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente et le règlement intérieur de l'ICP consultables sur le site : <https://www.icp.fr/formations/formation-continue-apprentissage/formation-continue/>.

Fait à : _____ Le : _____ Signature du / de la participant.e

« Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger » (Térence)

Partenariats et Accréditations

Validée par la Fédération Française des Centres de Médiation, le CNB et le CNMA, l'ENM

En lien avec l'Association des Médiateurs Européens (AME), partenaire de l'AFPDC (droit collaboratif)

En partenariat avec l'Ordre des avocats de Paris

Formation professionnelle certifiée par l'AFNOR



Conditions générales

1. A réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement correspondant, une attestation d'inscription et une convention de formation (continue) seront adressées au signataire.
2. A l'issue de la formation, une attestation de présence, la feuille d'émargement (pour la formation continue) et la facture « Acquittée » seront adressées au participant.
3. Toute demande d'annulation d'une inscription doit être notifiée par écrit à IFOMENE - ICP 21 rue d'Assas 75006 PARIS (ifomene@icp.fr). Pour toute annulation effectuée moins de 15 jours avant la date de démarrage de la formation ou en cas d'absence du participant non justifiée (maladie ou décès), l'intégralité du montant de la formation sera facturée au participant.
4. L'organisme de formation se réserve le droit d'ajourner ou annuler une session, au plus tard 15 jours avant la date de démarrage de la formation, si le nombre de participants prévu est insuffisant. Dans ce cas, l'organisme de formation informe chaque participant par écrit et renvoie le règlement correspondant.
5. L'organisme de formation se réserve le droit de modifier le programme de la formation en cas de nécessité et de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.

L'ICP ...

...en quelques chiffres...

...L'IFOMENE



L'IFOMENE, un Institut de l'ICP, depuis 1998



1er formateur de France en Médiation



750 professionnels et étudiants formés par an en France et à l'étranger



Plus de 70 Formateurs praticiens d'horizons culturels et professionnels divers



Des partenariats majeurs en France et à l'international



1 Diplôme d'Etat de Médiateur Familial délivré par la DRJSCS Agrément pour la préparation depuis 2004



1 Master 2 Management et Médiation RNCP Niveau 7

Suivez notre actualité : www.icp.fr/ifomene

